



## **Groupe Front de Gauche : PCF-PG-GU AVIS SUR LE CPRDF**

L'éducation et la formation parce qu'elles concernent les jeunes mais également des hommes et femmes, citoyens et salariés, sont au cœur d'enjeux déterminants pour l'avenir de la société en terme de progrès social, culturel comme de développement économique.

Elles sont essentielles pour lutter contre la précarité et sécuriser les parcours de vie, particulièrement au moment où le gouvernement, sous couvert de crise économique, justifie la mise en œuvre de politiques d'austérité qui ne font qu'accroître la récession. Pour le Front de Gauche, éducation et formation doivent constituer une priorité politique, c'est pourquoi elles doivent relever de services publics nationaux.

Aujourd'hui, l'Etat en se désengageant de manière drastique de l'Education Nationale et de l'Enseignement Supérieur, va à l'encontre de la démocratisation de l'école, gagnée de haute lutte, ces dernières décennies. Les différentes réformes pédagogiques imposées par les gouvernements successifs, attestent d'une volonté d'instaurer un savoir minimum mettant à mal le principe d'égalité. Ce sont les enfants issus des familles les plus défavorisées qui en sont les premières victimes.

Le choix du gouvernement d'adapter la formation professionnelle non pas aux besoins économiques et sociaux des territoires mais à ceux exclusivement du MEDEF et des grands groupes, conduit à fragiliser et flexibiliser un nombre croissant de nos concitoyens, notamment des jeunes.

Remise en cause de la formation initiale, tentative de détournement des missions de la formation professionnelle sur fond de risque de récession nationale et européenne, c'est dans ce contexte que nous devons nous prononcer sur le CPRDF.

Le Front de Gauche le fait mettant en avant un certain nombre d'exigences..

**1/ L'enseignement public doit constituer la principale voie de formation initiale.** Il délivre la majorité des diplômes reconnus nationalement et obtenus par l'intermédiaire de ses Etablissements scolaires. La création du bac professionnel a permis l'accroissement du taux d'accès au niveau IV, Les choix budgétaires de ces dernières années ainsi que la « Réforme » généralisant le BAC Professionnel en 3 ans ont des conséquences désastreuses sur l'enseignement professionnel.

L'acharnement du gouvernement à supprimer des postes (16 000 suppressions dans l'éducation nationale, autant sont programmées l'année prochaine, soit un total de 66 000 depuis 2007) conduit aujourd'hui à une diminution de l'offre de formation et à une dégradation des conditions d'accueil et d'enseignement pour l'ensemble des établissements scolaires.

Le droit à être scolarisé dans un lycée professionnel public pour y préparer un diplôme professionnel de son

choix est remis en cause. La fermeture de structures de formation professionnelle sous statut scolaire entraîne l'impossibilité pour de nombreux jeunes de poursuivre leurs études en lycée du fait de la disparition d'une offre de formation de proximité diversifiée.

C'est dans ce contexte de démantèlement du service public de la formation initiale sous statut scolaire que le gouvernement annonce un énième plan de relance de l'apprentissage avec comme objectif d'atteindre 800 000 contrats d'alternance d'ici 2015 en ciblant prioritairement les niveaux IV et V de formation. Cette relance devrait se concrétiser en Région avec la signature des Contrats d'Objectifs et de Moyens (COM) sur l'apprentissage ainsi qu'avec le nouveau CPRDF.

**L'apprentissage ne peut pas être la principale réponse aux besoins de qualification des jeunes.** La politique idéologique du gouvernement qui souhaite développer massivement l'apprentissage dans les structures privées en supprimant des sections dans l'enseignement professionnel ne répond pas aux besoins des jeunes et du pays. Si l'apprentissage peut s'avérer constituer une voie de la réussite pour de nombreux jeunes, nous refusons qu'il soit privilégié à l'enseignement professionnel public dont le développement est indispensable à l'avenir du pays.

### **Le Front de Gauche refuse ce cadre imposé de débat !**

Il refuse cette logique destructrice qui conduit l'Etat à dépenser 35 milliards d'euros pour développer des formations hors système scolaire débouchant sur de simples attestations sans effet sur l'obtention d'un emploi ou d'un diplôme. Il rappelle sa volonté d'un véritable contrôle des organismes de formations, de leur contenu et de la formation des formateurs s'appuyant sur un service public très compétent en la matière et moins coûteux.

Nous demandons un bilan exhaustif sur les résultats des aides octroyées par la Région.

L'alternance, seule voie prônée par le MEDEF et l'UMP, notamment l'orientation précoce des jeunes vers l'apprentissage, remet en cause la scolarité obligatoire sous statut scolaire. Les mouvements de jeunes qui se multiplient en Europe à l'instar de la vague des « Indignados » qui arrive d'Espagne atteste de l'urgence pour que la jeunesse trouve sa place dans la société et sur le marché du travail. Elle ne peut se faire sur un mode régressif qui nous renvoie des décennies en arrière !

## **2/ Défendre un véritable Service Public d'Orientation et d'Information**

Le service public d'orientation et d'information existe. Nous rappelons que dans le précédent PRDF 2007/2011, un accord cadre a été signé mettant en cohérence les acteurs et organismes qui travaillent sur ces questions. Aujourd'hui ce secteur est dénaturé et déstructuré par l'Etat qui veut s'en désengager. Nous devons le défendre et l'aider à se développer en préconisant l'arrêt des suppressions de postes dans ce secteur. La Région n'a pas vocation à se substituer aux compétences d'Etat, elle n'en a d'ailleurs pas les moyens.

L'orientation ne peut se cantonner à une vision locale des métiers par bassin ou par territoire mais doit être pleinement intégrée dans un projet politique d'éducation au niveau national, afin de garantir les choix personnels notamment pour ce qui concerne la mobilité et le développement personnel. Le service d'orientation et d'information ne peut pas être intégré dans le contrat de la formation professionnelle visant à le régionaliser sans altérer l'accès pour tous, sur tout le territoire à la même information. Il faut éviter que le service d'information et d'orientation n'entre dans le cadre de la formation notamment en ce qui concerne le règlement en matière de marchés publics sinon demain nous verrons apparaître de multiples officines privées qui se chargeront de ce marché tout comme les centres de formation qui sont devenus essentiellement privés.

La situation est extrêmement critique pour les AFPA, GRETA, réseaux associatifs et solidaires, fédérant de nombreuses structures de formations professionnelles avec l'abandon des politiques d'Etat pour l'accompagnement des demandeurs d'emplois à laquelle s'ajoute l'obligation de mise en concurrence.

Il serait souhaitable de leur apporter une aide spécifique afin qu'ils puissent assurer leur mission d'intérêt général et de politique publique d'aide aux demandeurs d'emplois, Toutes les formations conduisant à un diplôme devraient être mises « hors marché » et assurées par le service public.

Le budget de Pôle Emploi vient d'être gravement amputé de 18 000 postes et d'une baisse drastique des budgets concernant la formation des chômeurs, ce n'est visiblement pas la priorité du gouvernement qui préfère les stigmatiser. A contrario, nous pensons que la signature d'accord avec Pôle Emploi avec qui nous partageons la compétence sur la formation des demandeurs d'emplois, doit permettre de donner plus de cohérence et de mieux peser sur l'offre et la qualité des formations proposées qui sont aujourd'hui largement en deçà des besoins individuels et collectifs et contribuera à exiger que Pôle Emploi dispose des moyens pour un véritable service public de l'emploi.

Le choix de proposer une vision de la formation professionnelle de l'orientation à l'insertion, indexés sur les besoins immédiats du patronat, ne peut générer que plus de précarité, dans un contexte économique instable. Les entreprises n'ont pas de perspectives d'emplois au-delà d'un an alors que les formations se structurent sur 3 ou 5 ans. Pour le groupe Front de Gauche, la formation doit permettre avec les partenaires sociaux, une démarche d'anticipation dans les grands secteurs économiques et sur des territoires prioritaires et stratégiques. Le travail nécessaire avec les partenaires sociaux compétents sur cette question devrait se traduire par des conventions avec un outil paritaire de branche ou inter professionnel : Les OPCA et les OPACIF. Il en est ainsi de « convention tripartite sur la sécurisation des parcours et la consolidation de l'emploi », avec pour objectifs d'accentuer « la force de frappe » et la cohérence des interventions de chacun, auprès des entreprises en difficulté, pour mieux former ceux qui en ont le plus besoin, salariés faiblement qualifiés et demandeurs d'emplois. Cela sans jamais exonérer les entreprises de leurs responsabilités sociale et territoriale.

L'organisation d'un véritable suivi des jeunes de plus de 18 ans et des demandeurs d'emploi dans leur parcours de formation et de retour à l'emploi est une nécessité de même que l'évaluation des formations dispensées.

### **3/ Refuser la marchandisation de la formation professionnelle, sécuriser les parcours de vie professionnelle.**

Le contexte actuel de très grave crise économique amplifie la nécessité d'action pour sécuriser les parcours professionnels.

Sécuriser les parcours de vie professionnelle et d'accès à la formation continue sont une nécessité dans une économie qui précarise massivement, entretient et accentue les inégalités d'accès, sociales et territoriales aux formations et à l'emploi.

Il est donc urgent de mettre en place et d'articuler des mesures adaptées aux besoins des salariés, demandeurs d'emploi victimes de la crise et des politiques du gouvernement.

Le constat est là : la formation professionnelle ne bénéficie pas suffisamment à toutes et à tous, mais essentiellement aux salariés les plus diplômés, avec de grosses disparités selon la taille des entreprises.

On sait, que les dispositifs nationaux actuels, conduisent à ce que les cadres bénéficient deux fois plus de leur droit à la formation tout au long de la vie que les ouvriers. Les grandes entreprises en sont aussi largement bénéficiaires, au détriment des petites et moyennes entreprises.

On entend de plus en plus la droite usurper le mot de « sécurité de l'emploi et de la formation », en appelant ainsi ce qui en réalité n'est autre qu'un système de flexisécurité. Si une reconversion industrielle est souhaitable, elle doit se faire en concertation avec les salariés concernés. Les cotisations sociales collectées pour la formation doivent servir à financer les formations liées à la reconversion. La formation doit être partie intégrante du travail et de fait de son organisation.

La marchandisation de la formation est un échec patent. Un nouveau système bancaire public devra être impliqué dans ces opérations par l'intermédiaire d'un crédit d'investissement que l'activité future remboursera. ; la constitution d'un Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation ( FREF) peut-être une première avancée significative d'une meilleure utilisation des moyens dédiés à la formation au niveau régional.

Il est urgent de créer une véritable politique de sécurité sociale d'Emploi et de formation permettant à tout citoyen débouchant sur le marché du travail, après sa scolarité, de disposer de points d'appuis permanents et publics lui garantissant de construire son parcours de vie et d'emploi à partir d'outils et de moyens accessibles à tous.

Il est urgent d'en finir avec la précarisation et la fragilisation de générations de salariés.

#### **4/ Un vrai dialogue et une vraie concertation avec les partenaires.**

Le Front de Gauche est attentif à l'avis du CESER sur le CPRDF. Les orientations qu'il préconise convergent avec nombre de nos analyses. Il vient corroborer les échanges que nous avons eus avec plusieurs organisations syndicales et associatives.

Nous trouvons inquiétant que le CESER qualifie l'accord des partenaires : d'accord à minima, et de ce point de vue en recul par rapport au précédent.

Nous demandons que le débat se poursuive avec les partenaires car il est primordial pour la réussite du CPRDF que nous voulons construire ; de même que les questions posées, notamment sur le financement du contrat ne peuvent rester sans réponses.

Pour notre groupe, il est important d'intégrer un certain de propositions formulées parmi lesquelles :

- Le fait que la réorganisation de l'offre niveau IV et III ne se fasse pas au détriment de l'offre de niveau V, ce qui en d'autres termes signifie que la région ne cautionne pas le désengagement de l'Etat de la formation initiale sous statut scolaire.
- La vision de la mise en œuvre par l'Etat du nouveau label « Service Public de l'Orientation », ce qui renvoie à notre volonté de préserver un service public d'Orientation et d'Information
- Le fait de parler de Dispositif régional de formation professionnelle plutôt que de Service public de la formation professionnelle, qui lui, doit relever de l'Etat.
- Le fait que le CPRDF soit élaboré au sein du CCREFP qui favorisera la concertation la plus large.

**Pour le Front de gauche, le Conseil Régional doit refuser que le CPRDF entre dans ce cadre de débat imposé par le gouvernement et s'inscrivant dans la logique des traités Européens de concurrence libre et non faussée. A l'inverse de ces orientations il doit préconiser :**

- **Que le développement de la formation professionnelle ne se fasse pas au détriment de la formation initiale.**
- **Que la région n'accompagne pas la mise en place de dispositifs qui viendraient remettre en cause un véritable Service Public d'Orientation et d'Information.**
- **De sortir la formation professionnelle du secteur marchand. Dans ce cadre la constitution d'un Fonds Régional pour l'Emploi et la Formation ( FREF) constituerait une première avancée significative d'une meilleure utilisation des moyens dédiés à la formation au niveau régional.**
- **Que le CPRDF et les conventions de mise en œuvre soient le résultat de la concertation la plus large avec les acteurs sociaux, syndicats et associations de parents d'élèves.**

**Dans sa forme actuelle le CPRDF ne répondant pas à l'ensemble de ces attentes, le groupe Front de Gauche votera contre.**

*Toulouse, le 9 Novembre 2011*